

Vars 2 – Le val d'Escreins



Du 25 février au 3 mars 2012

Blog : <http://cce-veoliaeau-vars2-fevrier2012.blogspot.com/>

CCE : <http://cce.ues-veoliaeau-generaledeseaux.com>



Vars 2 – Le val d’Escreins

Le 25 février, nous nous retrouvons, pour filer dans la belle station de Vars Les Claux. Embarqués dans la même aventure, nous serons 70 jeunes de 6 à 17 ans accompagnés de 10 adultes.

Ski, snow, luge, raquettes et chiens de traineaux seront les activités principales de notre séjour avec bien entendu des veillées tous les soirs, le tout dans un cadre sympathique et chaleureux.

Dans ce petit livret, tu trouveras quelques renseignements qui te permettront de découvrir le projet que nous allons vivre, ce que nous allons y voir, y faire, des renseignements pratiques ainsi que les affaires que nous te conseillons d’apporter.





L'équipe



Une équipe très complémentaire :

L'équipe d'animation est constituée :

- d'un directeur (Olivier)
- d'une assistante sanitaire breveté du PSC1 ou de l'AFPS
- de 8 animateurs diplômés BAFA ayant des spécialités en ski ou en surf

Pour le reste de l'équipe, nous t'invitons à consulter régulièrement le blog pour y découvrir tes animatrices et animateurs.

<http://cce-veoliaeau-vars2-fevrier2012.blogspot.com/>



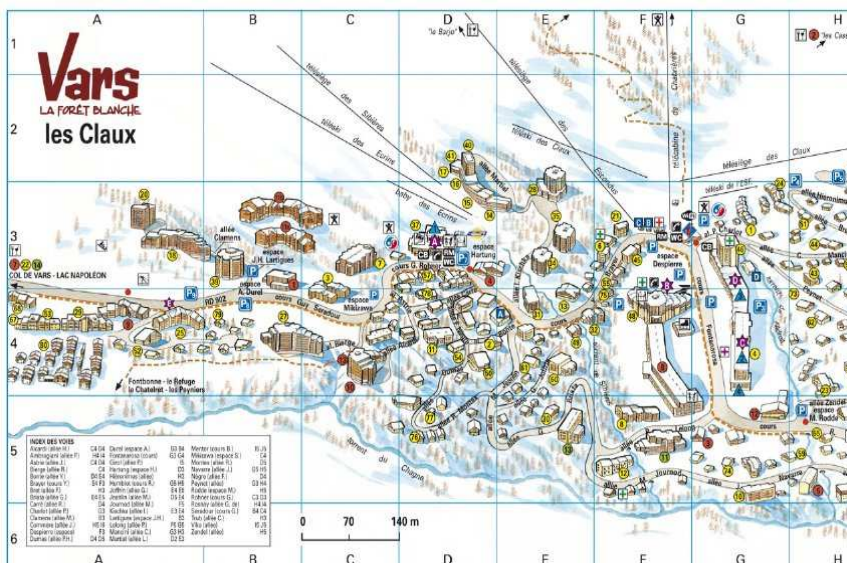
La station



Implantée à 1850 mètres d'altitude, au cœur des Hautes Alpes, Vars est devenue l'une des stations de sports d'hiver et d'été les plus convoitées des Alpes du Sud. Elle côtoie en effet la haute montagne avec des sommets environnants à plus de 3000 m (Massif d'Escreins et du Queyras). Sa haute altitude et sa situation en font une des stations les mieux enneigées de France qui bénéficie par ailleurs de la luminosité d'un climat déjà méditerranéen.

VARS – La Forêt Blanche

- Altitude : 1850 à 2100 m
- Label « France ski de Fond »
- 45 km de pistes
- 20 km d'itinéraire nordique
- 35 km de piste raquette
- 57 remontées mécaniques
- 4 versants équipés
- 104 pistes :
 - 10 noires
 - 37 rouges
 - 40 bleues
 - 17 vertes



Notre Hébergement



Ce beau centre de vacances, situé à l'entrée du village de Vars-St Marcellin, possède 32 chambres toutes équipées de douches et lavabos.



Ce chalet de 3 étages est équipé d'un salon qui s'articule autour d'une cheminée, d'une grande salle d'activité qui se transforme en « discothèque », d'un billard, d'une grande terrasse, et d'une petite salle de jeux...



La salle à manger entourée de baies vitrées offre un panorama splendide.



Il est distant du 1er télésiège 4 places de 1500 mètres environ (à Ste Marie). Les navettes stations passent toutes les ½ heures devant le Val d'Escreins pour vous mener sur les pistes.





Notre projet



Notre objectif est que chaque jeune puisse, durant ce séjour à Vars, pratiquer dans les meilleures conditions. l'activité de glisse de son choix (ski, snow ou ski-découverte) en tenant compte des conditions météo, de son niveau, de sa fatigue et de ses envies.

Il sous-entend aussi une implication des jeunes dans la vie collective du séjour, ses règles et ses contraintes. Nous veillerons particulièrement à la gestion de la fatigue de tous et à une bonne alimentation de chacun. Parmi les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs, certains seront non négociables (la sécurité qui est l'affaire de tous, l'hygiène, la laïcité, le respect d'autrui, le respect de l'environnement et du matériel). L'équipe recherchera en permanence l'échange, le dialogue et la sincérité, elle devra être à l'écoute et se montrer disponible à tout moment.



La glisse



En fonction de ton choix, tu seras initié au ski ou au snowboard.

Ski intense ou Surf intense : tu recevras 2h par jour d'enseignement de glisse par l'Ecole Française de Ski (ESF).



Des groupes de niveaux seront constitués dès la première journée.

Découverte ski : vous recevrez 3 fois 2h d'enseignement de glisse par l'ESF, puis une séance de découverte chiens de traîneaux et une balade en raquettes.



Pour ceux qui le souhaitent, des épreuves pour l'obtention d'étoiles se feront en fin de séjour.

Pour des raisons de sécurité, le port du casque sera obligatoire sur les pistes.



L'aventurier



Pour garder une mémoire collective du séjour nous prendrons des photos (avec des appareils numériques) et nous pourrons, si vous le souhaitez, tenir un journal pour relater les temps forts et les anecdotes du séjour afin d'illustrer les photos que nous pourrons monter sous forme de diaporama ou tout autre support.



Pour apprendre à te connaître !!

Nous te demandons de nous envoyer par mail un petit portrait (tes passions, tes envies sur ce séjour, ton niveau de ski ou de snow ...), tu peux y mettre des photos !!!

mail : olivierivivi41@wanadoo.fr

ou Blog : <http://cce-veoliaeau-vars2-fevrier2012.blogspot.com/>

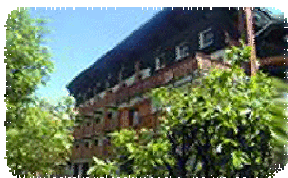


Liens avec la famille et les amis



Par Courrier

Voici l'adresse de notre hébergement.



Séjour CCE Veolia eau-G^{ale} des Eaux
Nom et Prénom de l'enfant
Centre de Vacances Le Val d'Escreins
05560 VARS St MARCELIN



Par Téléphone

Messagerie vocale : **ALLO COLO**

Des messages seront régulièrement laissés sur la boîte vocale et pourront être consultés pour avoir des nouvelles du groupe.

Pour appeler cette boîte vocale, il faut composer le : **(0,15 € / mn)** suivi du code « colo » suivant : **0825 16 04 20 code 40211091**

Carte téléphonique :

Très pratique en voyage (moins cher, très petit, faible risque de vol ou de casse ...)
On trouve des ***cabines à carte*** un peu partout dans les rues, et les télécartes sont en vente chez tous les marchands de journaux et dans les bureaux de poste.

Le téléphone portable : **TRES DECONSEILLE**

L'équipe ne se porte en aucun cas responsable en cas de perte, de vol, de détérioration de tout portable amené pendant le séjour. Son utilisation se fait sous l'unique responsabilité de son propriétaire.

Nous vous rappelons que l'équipe pédagogique est joignable 24h/24 par le CCE et qu'une permanence téléphonique pour les urgences est toujours en place.

N°du CCE (heures de bureau): 01.49.24.61.21

N°de permanence (pour les urgences) : 06.28.82.78.66



Par Internet

Des photos seront déposées sur le site internet du CCE :

CCE: <http://cce.ues-veoliaeau-generaledeseaux.com>

Notre blog du séjour : <http://cce-veoliaeau-vars2-fevrier2012.blogspot.com/>

Liens utiles pour se documenter et s'informer:

http://www.sports-hiver.com/FR/Conseils/securite_ski_de_piste.php

<http://www.vars-ski.com/hiver/index.asp>



Le trousseau



Voici le trousseau minimum que nous te conseillons



- Trousse de toilette
(Peigne ou brosse, gel douche, dentifrice et brosse à dents, shampoing ...)
- Serviettes et gants de toilette
- Mouchoirs en papiers

- Tenues pour dormir
- T-shirts ou chemises pour 7 jours
- Caleçons, slips, culottes pour 7 jours
- Paires de chaussettes
- 2 Sweat-shirts ou Pull chauds
- 2 Pantalons
- 1 pantalon de survêtement
- Blouson, coupe vent
- Sac à linge sale



- Lunettes de soleil
- Baume à lèvres
- Crème solaire écran total
- Carte téléphonique
- Petit sac à dos (pour les sorties)



- 1 paire d'Après-ski
- Baskets
- Chaussons d'intérieur



Sac ou Valise

Ne pas oublier l'étiquette avec :

- Nom & Prénom
- Adresse

- 1 tenue de ski (combinaison ou salopette), une 2^{ème} tenue de ski serait bienvenue.
- Bonnet, cagoule, cache oreille, Echarpe
- Gants ...
- Masque de ski



SNOW : Protections pour les poignets fortement conseillés



FORFAIT Remontées mécaniques : Amener 1 photo d'identité



Argent de poche :

Tu n'auras besoin d'argent que pour tes dépenses personnelles (cartes postales, souvenirs...), donc n'amène pas trop d'argent : entre 10 et 20 € nous paraît une somme raisonnable.



Objets de valeur :

Il est **fortement déconseillé** d'emporter des bijoux, objets (MP3, téléphone portable, console portable ...) ou vêtements de valeur.

Le CCE toute responsabilité en cas de dégradation, de perte ou de vol)



MEDICAMENTS: Ne pas oublier de joindre la prescription médicale !!!

Les 10 Commandements du skieur

Les règles à respecter sur les pistes



1 - Respect d'autrui

Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement soit par leur matériel.



2 - Maîtrise de la vitesse et du comportement

Tout usager des pistes doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic.

3 - Choix de la direction par celui qui est en amont

Celui qui se trouve en amont a une position qui lui permet de choisir une trajectoire, il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toute personne qui est en aval.



4 - Dépassement

Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche, mais il doit toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse.

5 - Au croisement des pistes ou lors d'un départ

Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit, par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui et pour lui.



6 - Stationnement

Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité, en cas de chute, il doit libérer la piste le plus vite possible.

7 - Montée et descente à pied

Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste en prenant garde que ni lui, ni son matériel ne soient un danger pour autrui.



8 - Respect de l'info, du balisage et de la signalisation

L'usager doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation.

9 - Assistance

Toute personne témoin ou acteur d'un accident doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin et à la demande des secouristes, elle doit se mettre à leur disposition.



10 - Identification

Toute personne, témoin ou acteur d'un accident, est tenue de faire connaître son identité auprès du service de secours et/ou des tiers.